

Occupation de jeunes durant les vacances d'été

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Käerjeng a l'intention d'engager, durant les vacances scolaires d'été **2019**, des élèves (m/f) et étudiants (m/f) pour les services suivants :

- **Service Technique** : du lundi, 15 juillet au vendredi, 9 août 2019 et du lundi, 12 août au vendredi, 6 septembre 2019 de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (entretien du réseau routier et des espaces verts de la commune).
- **Eco-Center** : du mardi, 16 juillet au samedi, 10 août 2019 et du mardi, 13 août au samedi, 7 septembre 2019. Horaires : les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, les mercredis de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, les jeudis de 6h00 à 14h00, les vendredis de 13h00 à 20h00 et les **samedis** de 7h15 à 16h15.
- **Concierges** : du lundi, 15 juillet au vendredi, 9 août 2019 et du lundi, 12 août au vendredi, 6 septembre 2019 de 7h00 à 15h00 heures.
- **Service forestier** : à chaque fois pour une période de 2 semaines du lundi, 15 juillet au vendredi, 26 juillet 2019 - du lundi, 29 juillet au vendredi, 9 août 2019 - du lundi, 12 août au vendredi, 23 août 2019 et du lundi, 26 août au vendredi, 6 septembre 2019.
- **Service du citoyen (accueil)** : du lundi, 15 juillet au vendredi, 9 août 2019 et du lundi, 12 août au vendredi, 6 septembre 2019 de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (réservé aux étudiants âgés de 18 ans au moins au moment du début de l'engagement).
- **Service Technique (administration - accueil)** : du lundi, 15 juillet au vendredi, 9 août 2019 et du lundi, 12 août au vendredi, 6 septembre

2019 de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (réservé aux étudiants âgés de 18 ans au moins au moment du début de l'engagement).

- **Maison Relais** : du lundi, 15 juillet au vendredi, 2 août 2019, du lundi, 5 août au vendredi, 23 août 2019, et du lundi, 26 août au jeudi, 12 septembre 2019, entre 7h00 et 19h00 : **encadrement et accompagnement des enfants entre 4 et 12 ans** (être détenteur d'un brevet d'animateur A est obligatoire, suivre une formation dans le domaine socio-éducatif ou pédagogique constitue un avantage).*
- **Semaines Loisirs** : organisées par les structures d'accueil de la Commune de Käerjeng du lundi, 15 juillet au vendredi, 26 juillet 2019 (être détenteur d'un brevet d'animateur A est obligatoire, suivre une formation dans le domaine socio-éducatif ou pédagogique constitue un avantage).*
- **Semaine Culturelle** : organisée par la Commission des Affaires Culturelles et le Cercle Culturel Claus Cito du lundi, 29 juillet au vendredi, 2 août 2019 (réservé aux étudiants âgés de 18 ans au moins au moment du début de l'engagement - condition obligatoire : être détenteur d'un brevet d'animateur A et/ou suivre une formation dans le domaine socio-éducatif ou pédagogique).*

✓ **La maîtrise du luxembourgeois est exigée dans tous les services !**

* **En cas de 1^{ère} candidature prière de remettre une copie du brevet A avec le formulaire d'inscription.**

Le formulaire en annexe devra être remis au service du personnel (bureau n° 16) ou à l'accueil de la mairie pour le **vendredi, 5 avril 2019 au plus tard**.

Vacances scolaires 2019

Demande d'embauchage - travail d'étudiant

Nom, Prénom _____

N° et rue _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone mobile _____ Téléphone fixe _____

Adresse e-mail _____

Matricule _____ Lieu de naissance _____

Détenteur brevet A d'animateur : Oui Non (en cas de 1^{ère} inscription, prière de joindre une copie du brevet)

Nom de l'établissement scolaire _____

Classe _____

Par la présente, je soussigné(e), vous prie de bien vouloir m'embaucher pendant les vacances scolaires d'été 2019 :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 9 août 2019
Service du Citoyen (accueil) - élèves ayant au moins <u>18 ans</u> | <input type="checkbox"/> du 12 août au 6 septembre 2019
Service du Citoyen (accueil) - élèves ayant au moins <u>18 ans</u> |
| <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 9 août 2019
Service Technique - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 12 août au 6 septembre 2019
Service Technique - élèves ayant au moins 16 ans |
| <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 9 août 2019
Concierges - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 12 août au 6 septembre 2019
Concierges - élèves ayant au moins 16 ans |
| <input type="checkbox"/> du 16 juillet au 10 août 2019
ECO-Center - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 13 août au 7 septembre 2019
ECO-Center - élèves ayant au moins 16 ans |
| <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 26 juillet 2019
Service forestier - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 29 juillet au 9 août 2019
Service forestier - élèves ayant au moins 16 ans |
| <input type="checkbox"/> du 12 août au 23 août 2019
Service forestier - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 26 août au 6 septembre 2019
Service forestier - élèves ayant au moins 16 ans |
| <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 2 août 2019
Maison Relais Bascharage - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 5 août au 23 août 2019
Maison Relais Bascharage - élèves ayant au moins 16 ans |
| <input type="checkbox"/> du 26 août au 12 septembre 2019
Maison Relais Bascharage - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 9 août 2019
Service technique (adm. - accueil) - élèves ayant au moins <u>18 ans</u> |
| <input type="checkbox"/> du 15 juillet au 26 juillet 2019
Semaines Loisirs - élèves ayant au moins 16 ans | <input type="checkbox"/> du 29 juillet au 2 août 2019
Semaine Culturelle - élèves ayant au moins <u>18 ans</u> |
| <input type="checkbox"/> du 12 août 2018 au 6 septembre 2019
Service Technique (adm.- accueil) - élèves ayant au moins <u>18 ans</u> | |

- ✓ Possibilité de cocher plusieurs cases !
- ✓ Un engagement tant pour les semaines-loisirs que pour la semaine culturelle est possible !

N° compte IBAN LU _____ auprès de l'institut bancaire _____

_____ le, _____ 2019 _____
(signature)

Aucune demande sans CERTIFICAT DE SCOLARITE ne sera retenue !

P.S. Le présent formulaire est à remettre dûment rempli au service du personnel (bureau n°16) ou à l'accueil de la mairie (24, rue de l'Eau, Bascharage) **pour le vendredi, 5 avril 2019 au plus tard**. Les candidats seront désignés par tirage au sort à l'exception des moniteurs pour la semaine culturelle, les semaines-loisirs et ceux pour l'encadrement des enfants à la Maison Relais.